

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je regrette que le chef de l'honorable député ait décidé de nous quitter après sa courte visite hebdomadaire de cinq minutes à la Chambre. J'aurais aimé qu'il puisse tenir compte de la réponse et entendre la question de l'honorable député.

Mais je veux dire à l'honorable député que j'ai ajouté 150 millions de dollars au budget des jeunes, pour porter à 1.3 milliard les fonds attribués pour venir en aide aux jeunes qui sont en chômage. La répartition de ces fonds sera faite par le comité du Cabinet responsable des questions sociales et en particulier, évidemment, d'après les recommandations du ministre responsable de la Jeunesse et du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Dès que ces décisions auront été prises par le comité du Cabinet en cause, je suis sûr que les ministres en feront part à l'honorable député et au public.

ON INSISTE AUPRÈS DU MINISTRE POUR OBTENIR DES MESURES

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le Président, le ministre des Finances devra reconnaître qu'on a peut-être un petit peu de difficulté également à bien saisir le ministre responsable de l'Emploi et cela à cause de ses nouvelles ambitions. Mais je pense que le ministre des Finances comprend la question que je lui pose aujourd'hui. Il est sûrement au courant du fait que le budget disponible pour la création d'emplois pour les étudiants est nettement insuffisant.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, l'honorable député sait fort bien qu'il n'est jamais possible de répondre à toutes les demandes qui sont présentées par tous ceux qui, au Canada, voudraient contribuer à réduire le chômage.

Je lui rappelle que je note cependant avec appréciation son intérêt tardif ainsi que celui de son parti pour les questions des jeunes, car si on constate la position du Parti progressiste conservateur, la politique de ce parti a toujours été de couper dans les programmes sociaux. Quand ils ont détenu le pouvoir, en 1980, durant une courte période, la première chose qu'ils ont faite, ce fut d'abolir les programmes d'emplois qui venaient en aide aux chômeurs dans tout le pays, y compris les programmes pour les jeunes. Et, encore aujourd'hui, tout ce dont on les entend parler, c'est qu'ils vont couper dans les dépenses, réduire le déficit et, en même temps, ils se lèvent en Chambre et demandent de doubler les dépenses.

**M. La Salle:** Voulez-vous faire quelque chose ou est-ce que vous ne le voulez pas? Voilà la question!

**M. Lalonde:** Je pense que mon collègue a besoin de recommander à ses collègues d'arrêter cette hypocrisie qui est leur et de se «brancher» sur cette question.

**M. La Salle:** C'est malhonnête, si vous ne voulez rien faire!

**M. Lalonde:** Ou bien ils veulent venir en aide aux chômeurs sérieusement comme on veut le faire . . .

*Rappel au Règlement—M. Olivier*

**M. La Salle:** Si vous ne voulez rien faire, c'est ridicule, à ce moment-là!

**M. Lalonde:** . . . ou bien ils veulent tromper la population comme ils essaient de le faire.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE DEUX MINISTRES DU TOGO

**M. le Président:** A l'ordre! Je veux attirer l'attention de la Chambre des communes sur la présence dans nos tribunes de deux invités distingués du Togo, M. Anami Kouma Akokto Ahiango, ministre des Affaires extérieures et de la coopération, et M. Bariy Moussa Barque, ministre des Travaux publics, des Mines, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques.

**Des voix:** Bravo!

● (1500)

**M. le Président:** L'honorable ministre d'État (Santé et Sport amateur) (M. Olivier) invoque le Règlement.

\* \* \*

## LE COMPTE RENDU OFFICIEL

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, je voudrais attirer votre attention sur le compte rendu officiel des Débats de la Chambre, à la page 2472, où on a titré:

Federal Sports Lottery

Cela n'existe pas sur le plan juridique; cela n'existe absolument pas, et j'aimerais que la correction soit apportée.

Si on examine la version française aussi, monsieur le Président, à la page 2472, on appelle cela:

La loterie sportive fédérale.

Cela n'existe absolument pas. C'est:

La Corporation des paris sportifs

ou la

Sports Pool Corporation

**M. le Président:** J'ai pris bonne note de la déclaration de l'honorable ministre.

[Traduction]

**M. Paproski:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le Président:** Le député se rend compte que ce n'est pas là un rappel au Règlement. Le ministre a apporté une rectification au compte rendu.

**M. Paproski:** Il ne s'agit pas d'une rectification.

**M. le Président:** Le ministre a fait une déclaration et après l'avoir examinée, la présidence en tiendra compte.